ELECTRIFICATEURS SECTEUR : HIPPIC – KIPIC – CANISTOP – LASER FLASH

INSTALLATION & MODE D'EMPLOI

Félicitations. Vous avez choisi un électrificateur ***Le Gardien Electrique*** à alimentation par le réseau. Comme tous les appareils de la gamme, il a été spécialement conçu et réalisé pour garder des animaux avec de la clôture électrique.

Les électrificateurs ***Le Gardien Electrique*** sont conçus pour garder vos animaux à l'intérieur des clôtures, mais également pour les protéger des intrusions d'animaux sauvages, ainsi que pour la protection des cultures.

Electrificateur	Tension Maximum	Consommation moyenne	Energie / Douleur	Longueur électrifiable
CANISTOP	10 000 V	3 W	900 mJ	4 km
HIPPIC	10 000 V	4 W	2 000 mJ	15 km
KIPIC N	10 000 V	4 W	2 000 mJ	15 km
LASER FLASH	10 000 V	6 W	3 700 mJ	60 km

Note importante : pour les chevaux, nous recommandons l'utilisation de rubans ou cordons très visibles (exemple : rubans de 2 à 4 cm).

Avec ces appareils de puissance élevée et sur des clôtures de longues et très longues distances, il est absolument nécessaire d'utiliser des conducteurs adaptés. N'hésitez pas à consulter votre revendeur pour toute assistance.

Dimensions externes de l'électrificateur: L 238mm x l 104 mm x H 244 mm
Poids de l'électrificateur : 2,900 Kg.

1°/ Installer votre électrificateur.

Déballer l'électrificateur. Ramener l'emballage carton recyclable à la déchetterie de votre secteur.

A la fin de vie de votre électrificateur celui-ci doit être recyclé selon les normes en vigueur.

L'électrificateur doit être installé à l'abri et ne doit pas être manipulé lorsque la température ambiante est à + 5°C.

Fixer votre électrificateur à un mur, sous abri, en ayant choisi un emplacement proche d'une alimentation électrique secteur 230 V alternatif et hors de portée des enfants.

Pour des raisons de sécurité, assurez-vous de ne pas placer votre électrificateur dans une pièce contenant des matières inflammables. De même soyez attentifs à ce qu'il n'y ait pas de produits inflammables le long de la ligne de clôture.

2°/ Terre.

Pour une efficacité optimale de votre électrificateur la mise à la terre est une phase extrêmement importante.

Il convient donc de connecter votre électrificateur à une terre adaptée :

Electrificateur	Nombre de Piquet(s) de Terre ou électrode de terre Minimum	Longueur minimale de chaque piquet enfoncée dans le sol
CANISTOP	1	1 m
HIPPIC	1	1 m
KIPIC N	1	1 m
LASER FLASH	1 ou 2	1 m

Pour plusieurs piquets de terre, espacer les piquets de Terre d'au moins 2 m et les relier entre eux
La mise à la terre de votre électrificateur doit impérativement être positionnée à plus de 10 m de toute autre installation de terre d'alimentation tel que la terre de protection du réseau ou la terre de réseau de télécommunication. Il ne faut jamais relier votre électrificateur à toute terre qui ne lui serait pas spécialement réservée.

L'idéal étant de placer la terre dans un lieu humide durant toute l'année. Dans tous les cas il est nécessaire de vérifier la terre afin d'être certain de l'efficacité de la clôture avec un testeur de clôture à 4 voyants.

3°/ Connecter la prise de terre.

Relier la borne TERRE de l'électrificateur aux piquets de terre à l'aide d'un câble isolant de bonne qualité.

4°/ Connecter la ligne de clôture.

Relier la borne CLOTURE de votre électrificateur à la ligne de clôture avec un câble isolé à haute tension.

Votre électrificateur ***Le Gardien Electrique*** possède deux bornes CLOTURE :

- L'une pour une utilisation PLEINE PUISSANCE.
- L'autre pour une utilisation à PUISSANCE REDUITE.

La borne PLEINE PUISSANCE doit être utilisée pour des clôtures longues nécessitant une puissance élevée. Pour des clôtures plus courtes ou dans les basses-cours on peut utiliser la borne PUISSANCE REDUITE.
Les deux bornes peuvent s'utiliser simultanément.

5°/ Connexion au secteur.

Quand la terre et la ligne de clôture sont correctement connectées à votre électrificateur, vous pouvez dès lors le brancher sur le secteur (230 V).
Vérifier que les voyants situés sur votre appareil clignotent à chaque impulsion.
Si le câble d'alimentation de votre électrificateur est endommagé, il doit être remplacé par le fabricant, son service après vente ou des personnes habilitées à le vérifier afin d'éviter un danger. **NE JAMAIS** procéder vous-même à son remplacement. Merci de contacter votre revendeur afin qu'il opère à ce changement par un cordon d'origine.

6°/ Contrôle du bon fonctionnement.

A) Caractéristique particulière du LASER FLASH

Votre appareil est doté d'un contrôleur à 4 voyants situé entre les bornes TERRE & CLOTURE.

Les voyants s'allument à chaque impulsion de l'électrificateur.

4 voyants : cela signifie que votre appareil fonctionne parfaitement et qu'il n'y a pas de perte sur la ligne de clôture.

3 voyants : cela signifie que votre appareil fonctionne parfaitement et qu'il un peu de perte sur la ligne de clôture, mais c'est toujours opérationnel.

2 voyants : ceci indique que la perte est plus importante. Il convient de contrôler la clôture régulièrement.

1 voyant : la perte est très importante. Procéder au contrôle complet de la clôture : terre, conducteurs, isolateurs, herbes et branches touchant la ligne de clôture etc… Tester la ligne à l'aide de notre testeur de clôture.

Si aucun voyant ne clignote il convient tout d'abord de vérifier l'alimentation secteur de votre électrificateur puis si celui-ci est convenablement alimenté au contrôle complet de la clôture : déconnecter le fil de clôture de la borne « clôture » : les voyants doivent clignoter. Si le problème persiste ⇒ consulter votre revendeur.

B) Voyant de contrôle des CANISTOP – HIPPIC – KIPIC N

Un voyant situé entre les bornes TERRE & CLÔTURE de votre CANISTOP, HIPPIC ou KIPIC N clignote à chaque impulsion de l'électrificateur. Sa luminosité varie en fonction de la charge de la ligne de clôture.

Plus la ligne sera courte et plus la luminosité du voyant sera forte ; et vice versa.

En cas de problème, Si le voyant ne clignote pas, il convient tout d'abord de débrancher l'électrificateur, puis de déconnecter la liaison avec la ligne de clôture et ensuite de rebrancher l'électrificateur.
Dans ce cas, deux possibilités :

- Le voyant clignote : Il faut alors procéder au contrôle complet de la clôture : terre, conducteurs, isolateurs, herbes et branches touchant la ligne de clôture , etc…

- Le voyant ne clignote pas : Il faut vérifier l'alimentation secteur (prise, fusible, etc…)

7°/ Instructions de sécurité.

Les clôtures électriques doivent être installées et utilisées de telle manière qu'elles ne provoquent pas de risque électrique pour les personnes, les animaux ou leur environnement.

Les constructions de clôtures électriques dans lesquelles les animaux ou les personnes risque de se trouver empêtrées, doivent êtres évitées.

Une clôture électrique ne doit pas être alimentée par deux électrificateurs différents ou par des circuits de clôture indépendant,t du même électrificateur.

Pour deux clôture électriques différentes, chacune alimentée par un électrificateur différent avec sa propre base de temps, la distance entre les fils des deux clôtures électriques doit être d'au moins 2 mètres. Si cet espace doit être fermé ; on doit le faire au moyen de matériaux électriquement non conducteurs ou d'une séparation métallique isolée.

Les fils de fer barbelés ou autres fils similaires ne doivent pas être électrifiés par un électrificateur.

Toute partie d'une clôture électrique installée le long d'une route ou d'un chemin public doit être identifiée à intervalles fréquents par des panneaux de mise en garde solidement fixés aux poteaux de la clôture ou attachés aux fils de la clôture.
La taille des panneaux de mise en garde doit être d'au moins 100 mm X 200 mm.

Les panneaux de mise en garde du ***Gardien Electrique*** sont conformes à la norme NF EN 60335-2-76 Ces panneaux sont référencés : PSI-B
A l'exception des électrificateurs fonctionnant sur les piles sou accumulateurs à faible niveau de sortie, l'électrode de terre de l'électrificateur doit être enfoncée d'au moins 1 mètre dans le sol.

Les fils de raccordements qui sont posés à l'intérieur des bâtiments doivent être isolés de manière efficace des éléments des structures à la terre du bâtiment. Ceci peut être effectué avec un câble isolé à haute tension.

Les fils de raccordement qui sont enterrés doivent être placés à l'intérieur de conduits en matériaux isolants ou un câble haute tension isolé d'une autre manière doit être utilisé. Il faut prendre soin d'éviter les dommages causés aux fils de raccordements par les effets des sabots des animaux ou les roues des tracteurs qui s'enfoncent dans le sol.

Les fils de raccordements ne doivent pas être installés dans le conduit que les câbles d'alimentation, les câbles de communication ou les câbles de données.

Les fils de raccordements et les fils de clôtures électrique ne doivent pas passer au-dessus des lignes électriques aériennes ou les lignes de communication.

Dans la mesure du possible, on doit éviter les croisements avec des lignes électriques aériennes. Si un tel croisement ne peut pas être éviter, il doit être effectué sous la ligne électrique et si possible à angle droit avec celle-ci.

Si les fils de raccordement et ou les fils de clôture électrique sont installé près d'une ligne électrique aérienne, la distance d'isolement ne doit pas être inférieure à celles indiquées dans le tableau suivant :

Tension de la ligne électrique (en volts)	Distance d'isolement (en mètres)
< 1 000	3
> 1 000 < 33 000	4
> 33 000	8

Si les fils de raccordements et ou les fils de clôture électrique sont installés près d'une ligne électrique aérienne, leur hauteur au-dessus du sol ne doit pas dépasser deux mètres.
Cette hauteur s'applique à tout coté de projection orthogonale des conducteurs qui sont le plus à l'extérieur de la ligne électrique sur la surface du sol, pour une distance de :
- 2 mètres pour les lignes électriques fonctionnant à une tension nominale ne dépassant pas 1000 v
- 15 pour les lignes électriques fonctionnant à une tension nominale dépassant 1000 v

Les clôtures électriques destinées à effrayer les oiseaux, à contenir les animaux domestiques ou à canaliser les animaux tel que les vaches ont seulement besoin d'être alimentées par des électrificateurs à faible niveau de sortie pour avoir des performances satisfaisantes et sûres
Dans les clôtures électriques destinées à empêcher les oiseaux de se percher sur les bâtiments, aucun fil de clôture électrique ne doit être raccordé à l'électrode de terre de l'électrificateur. Un panneau de mise en garde tel que celui du ***Gardien Electrique*** doit être installé à tous les endroits où des personnes peuvent avoir accès aux conducteurs.

Une clôture non électrifiée incorporant les fils de fer barbelés ou autres fils similaires peut être utilisée comme support pour un ou plusieurs fils électrifiés décalés d'une clôture électrique pour animaux. Les dispositifs de support pour les fils électrifiés doivent être construits de manière à assurer que ces fils sont positionner à une distance minimale de 150 mm du plan vertical des fils non électrifiés. Le fil de fer barbelé et tout autre fil similaire doit être mis à la terre à intervalle régulier.
Lorsqu'une clôture électrique pour animaux croise un chemin public, on doit prévoir un portail non électrifié dans la clôture électrique à l'endroit correspondant ou un passage avec des échaliers. Dans tout les cas de croisement les fils électrique adjace,ts doivent posséder des panneaux de mise en garde comme ceux du ***Gardien Electrique.***

Ne jamais connecter plusieurs électrificateurs à la même ligne de clôture.

Pour deux clôtures différentes, chacune alimentée par un électrificateur différent, la distance entre les fils des deux clôtures électriques différentes doivent être d'au moins deux mètres.
L'électrificateur doit être connecté à sa propre terre et non à celle de tout autre système.
Les électrificateurs de clôture ne doivent pas être manipulés par des enfants ou toute personne victime d'une quelconque infirmité.
Ne jamais laisser des enfants jouer avec un électrificateur ou avec la clôture électrique.

8°/ Garantie.

Les électrificateurs ***Le Gardien Electrique*** sont garantis pendant deux ans contre tout défaut de fabrication. La garantie ne couvre pas les problèmes engendrés par un mauvais usage.
Les problèmes conséquents à des orages (foudre) ne sont pas compris dans la garantie. Les piles ne sont pas garanties.
Pour tout problème survenant pendant et après la période de garantie il est nécessaire de contacter votre revendeur.

Conservez votre facture. Elle tient lieu de garantie.

CERTIFICAT DE CONFORMITE

L'électrificateur Gardien Electrique de type :

- ☐ **CANISTOP**
- ☐ **HIPPIC**
- ☐ **KIPIC N**
- ☐ **LASER FLASH**

N° de série (sur l'appareil, à relever) : .....

Est conforme au modèle ayant reçu l'examen de type par le :

LCIE
33, avenue du Général-Leclerc
92 266 Fontenay-aux-Roses Cedex

le 23 janvier 1997 suivant la norme : NF EN 61011 pour les électrificateurs fonctionnant sur le réseau.

Fait à Orthez, le 28 janvier 2005
Georges Guardiola
Directeur général

CREB SARL – 21 Rue St pierre – BP 90317 – 64303 ORTHEZ Cedex - ☎ (33) 05.59.69.02.25 – Fax (33) 05.59.67.10.47
E.Mail :crebfrance@orange.fr - Site "Internet" : www.crebfrance.com